



ONTARIO
DIG AUTHORITY

**CREUSEZ
SANS RISQUE!**

**CLIQUEZ
AVANT
DE CREUSER
C'EST LA LOI**

Ontario**Dig**Authority.ca

CLIQUEZ AVANT DE CREUSER

s'applique à tous les projets, petits ou grands.

Si vous construisez une clôture, installez une piscine, plantez un arbre ou creusez un nouveau jardin, vous devez communiquer avec Ontario Dig Authority.

VOICI COMMENT CELA FONCTIONNE

1



CLIQUEZ

Au moins 5 jours avant de creuser*, rendez-vous à **OntarioDigAuthority.ca**. Nous aviserons les propriétaires d'infrastructures enfouies que vous avez l'intention de creuser.

2



LOCALISER

Des représentants de chaque propriétaire d'infrastructures enfouies viendront marquer l'emplacement des lignes et des câbles enfouis.

Attendez toutes les localisations avant de creuser.

3



CREUSER

Creusez en toute sécurité. **Suivez les instructions fournies** par chaque propriétaire d'infrastructures enfouies.

*Les entrepreneurs professionnels peuvent avoir besoin d'un minimum de 10 jours en fonction de l'ampleur et de la taille du projet.

GUIDE DE LOCALISATION



Rouge
ÉLECTRICITÉ



Bleu
EAU



Orange
COMMUNICATION



Violet
IRRIGATION
OU BOUILLIE



Jaune
GAZ, PÉTROLE
OU VAPEUR



Rose
ARPENTAGE
TEMPORAIRE



Vert
ÉGOUT OU
COLLECTEUR



Blanc
EXCAVATION
PROPOSÉE